

RCS : PERIGUEUX

Code greffe : 2402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERIGUEUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1968 B 00019

Numéro SIREN : 788 040 921

Nom ou dénomination : GROUPE LA BREGERE

Ce dépôt a été enregistré le 11/04/2019 sous le numéro de dépôt 777

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE PERIGUEUX

3 place Yves Guéna 24009 PERIGUEUX CEDEX
TEL: 05 53 45 60 00 10h-12h 14h-16h
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

AGORAJURIS

1 rue Max Barel - "La Brégère"
BOULAZAC
24750 TRELISSAC

V/REF :

N/REF : 68 B 19 / 2019-B-777

Le greffier du tribunal de commerce de Périgueux certifie qu'il a reçu le 27/03/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/09/2018.

Concernant la société

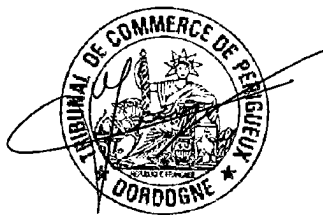
GROUPE LA BREGERE
Société par actions simplifiée
rue Max Barel "la Bregerie"
Boulazac
24750 Boulazac Isle Manoire

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-777 le 11/04/2019

R.C.S. PERIGUEUX 788 040 921 (68 B 19)

Fait à PERIGUEUX le 11/04/2019,

LE GREFFIER



Désignation de l'entreprise : GROUPE LA BREGERE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 1 RUE MAX BAREL		24750 BOULAZAC	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 78804092100017		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le. 30092018	
		N-1 30092017	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF		175 031 AG 173 207 1 823 641	
Fonds commercial (1) AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles AJ		539 600 AK 539 600 539 600	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP		186 493 AQ 177 005 9 489 13 216	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
Autres immobilisations corporelles AT		269 098 AU 228 672 40 427 47 307	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		BA	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		BB	
Autres participations CU		338 162 CV 338 162 338 162	
Créances rattachées à des participations BB		1 262 406 BC 1 262 406 1 217 084	
Autres titres immobilisés BD		457 BE 457 457	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH		BI	
TOTAL (II) BJ		2 771 247 BK 578 884 2 192 363 2 156 468	
Matières premières, approvisionnements BL		19 218 BM 19 218 19 177	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		1 690 752 BY 139 152 1 551 600 1 522 913	
Autres créances (3) BZ		372 854 CA 372 854 267 169	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		450 000 CE 450 000 414 409	
Disponibilités CF		1 471 635 CG 1 471 635 1 334 492	
Charges constatées d'avance (3)* CH		39 058 CI 39 058 33 437	
TOTAL (III) CJ		4 043 517 CK 139 152 3 904 365 3 591 598	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		6 814 764 IA 718 036 6 096 729 5 748 066	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *		Stocks : Créances :	

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA BREGERE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :63.6....00.0.....)	DA	636 000	636 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	63 600	63 600
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 701 644	2 418 213
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	193 329	283 430
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	3 594 572	3 401 244
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		10 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		10 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 338 795	1 202 128
	Dettes fiscales et sociales	DY	876 704	869 525
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	16 756	13 485
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	269 901	251 684
	TOTAL (IV)	EC	2 502 157	2 336 823
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 096 729	5 748 066
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Ecart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 502 157	2 336 823
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		GROUPE LA BRÉGERE				Néant ☐ *			
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF			
		FG	5 265 179	FH		FI	5 265 179	5 289 697	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	5 265 179	FK		FL	5 265 179	5 289 697	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	2 739	5 769	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	13 656	142 905	
	Autres produits (1) (11)					FQ	149	77	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	5 281 723	5 438 449
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(41)	3 116	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 455 660	2 304 354	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	80 649	86 461	
	Salaires et traitements*					FY	1 875 965	1 893 553	
	Charges sociales (10)					FZ	703 361	718 271	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	36 394	45 584
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	52 790	51 573
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	247	93 606	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 205 025	5 196 518
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	76 697	241 931	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	157 666	145 025	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	336	284	
	Total des produits financiers (V)					GP	158 002	145 309	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	158 002	145 309	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	234 699	387 240	

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA BREGERE

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	310	3 722
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		42
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	10 000	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	10 310	3 764
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 147	15 000
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 435	876
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 582	15 876
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	7 727	(12 112)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	49 098	91 697
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 450 034	5 587 522
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 256 706	5 304 091
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	193 329	283 430
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	18 805	20 211
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	2 806	14 999
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
	Cf état annexe	2 582		10 310
	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

GROUPE LA BRÉGERE
1 RUE MAX BAREL

24750 BOULAZAC

ANNEXE DU 01/10/2017 AU 30/09/2018

GROUPE LA BRÉGERE

1 Rue Max Barel

24750 BOULAZAC

05 53 53 60 27

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait de nature exceptionnelle pouvant avoir un impact significatif sur les comptes annuels ne s'est produit sur l'exercice.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 66 425 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 69 414 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Description des efforts	Montant
- investissement :	28 403
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	33 229
- recrutement :	7 782
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	69 414

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	712 432		2 199
Constructions sur sol d'autrui	88 283		
Installations générales agencements aménagements des constructions	98 210		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	251 696		26 204
TOTAL	438 189		26 204
Autres participations	338 162		
Autres titres immobilisés	457		
TOTAL	338 619		
TOTAL GENERAL	1 489 240		28 403

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			714 631	714 631
Constructions sur sol d'autrui			88 283	88 283
Installations générales agencements aménagements constr.			98 210	98 210
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		8 802	269 098	269 098
TOTAL		8 802	455 592	455 592
Autres participations			338 162	338 162
Autres titres immobilisés			457	457
TOTAL			338 619	338 619
TOTAL GENERAL		8 802	1 508 841	1 508 841

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	172 191	1 016		173 207
Constructions sur sol d'autrui	88 283			88 283
Installations générales agencements aménagements constr.	84 994	3 727		88 721
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	204 389	31 650	7 367	228 672
TOTAL	377 666	35 377	7 367	405 676
TOTAL GENERAL	549 857	36 394	7 367	578 884

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 016				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	3 727				
Matériel de bureau informatique mobilier	31 650				
TOTAL	35 377				
TOTAL GENERAL	36 394				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	10 000		10 000		
TOTAL	10 000		10 000		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	97 212	52 790	10 850		139 152
TOTAL	97 212	52 790	10 850		139 152
TOTAL GENERAL	107 212	52 790	20 850		139 152
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		52 790	10 850 10 000		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1 262 406	0	1 262 406
Autres créances clients	1 690 752	1 690 752	
Personnel et comptes rattachés	3 549	3 549	
Impôts sur les bénéfices	120 511	120 511	
Taxe sur la valeur ajoutée	195 486	195 486	
Divers état et autres collectivités publiques	43 425	43 425	
Débiteurs divers	9 883	9 883	
Charges constatées d'avance	39 058	39 058	
TOTAL	3 365 070	2 102 664	1 262 406
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	90 588		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	45 267		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 338 795	1 338 795		
Personnel et comptes rattachés	299 405	299 405		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	220 099	220 099		
Taxe sur la valeur ajoutée	309 524	309 524		
Autres impôts taxes et assimilés	47 677	47 677		
Autres dettes	16 756	16 756		
Produits constatés d'avance	269 901	269 901		
TOTAL	2 502 157	2 502 157		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	289. 0909	2 200			2 200

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Rachats de clientèles	539 600			539 600	
Total	539 600			539 600	

Les valeurs figurant en "autres immobilisations incorporelles" correspondent au prix d'acquisition des clientèles d'expertise comptable et droits de présentation. Leur montant ferait l'objet d'une dépréciation si les avantages économiques futurs que leur détention génère devenaient inférieurs à leur valeur comptable brute.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. aucun indice de perte de valeur n'a été décelé.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. Aucun risque n'a été identifié sur les créances.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	39 742
Autres créances	43 425
Total	83 167

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 073 692
Dettes fiscales et sociales	472 157
Autres dettes	10 220
Total	1 556 069

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	39 058
Total	39 058
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	269 901
Total	269 901

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services aux entreprises et autres entités éco	5 265 179
Total	5 265 179

Répartition par secteur géographique	Montant
France	5 265 179
Total	5 265 179

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Agents de maîtrise et techniciens	44
Total	48

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		18 805
Dont entreprises liées		18 805

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	234 699	48 314
Résultat exceptionnel (hors participation)	7 727	2 164

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 152 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4 152 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 €

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Une caution a été octroyée à la Banque Tarneaud pour garantir l'emprunt ayant permis le financement de l'immeuble des bureaux de Boulazac, contracté par la SCI La Brégère, filiale à 100%. D'un montant initial de 1 500 000 €, cet emprunt a été soldé en 2018.

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		128 187
Indemnités actualisées de départ en retraite	128 187	
Total (1)		128 187

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
Totalité des salariés	Totalité des échéances	128 187
Engagement total		128 187

Hypothèses de calculs retenues

La méthode utilisée pour le calcul des engagements d'IFC repose sur les hypothèses suivantes :

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- table de mortalité TV88/90
- taux de rotation de 15% constant jusqu'à 40 ans et 2% au delà pour l'ensemble du personnel; 2% constant pour les cadres
- taux d'inflation 2% pour l'ensemble du personnel et 3% pour les cadres
- taux d'actualisation 1,50%
- taux de cotisations sociales : 43,6%
- méthode de calcul : rétrospective prorata temporis

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		128 187	

[illegible]

GROUPE LA BREGERE

SAS au capital de 636 000 euros

Rue Max Barel

24750 BOULAZAC

R.C.S. PERIGUEUX 788 040 921

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels ***Exercice clos le 30 septembre 2018***



26, avenue du Lioran - BP 14 – 15100 SAINT-FLOUR – www.acf-expertise.fr

ACF SAS au capital de 266 000 euros – R.C.S. Aurillac 398 804 526 - APE 6920Z

Société d'expertise comptable et de Commissaires Aux Comptes inscrite au tableau de l'ordre de la Région Auvergne
Membre de la Compagnie Régionale de Riom



Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2018

Aux associés de la société GROUPE LA BREGERE SAS.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale en date du 25 mars 2016, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GROUPE LA BREGERE SAS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

▪ **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

▪ **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui la bonne application du principe de spécialisation des exercices sur le chiffre d'affaires au 30 septembre 2018.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

),

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés sur les comptes de la société

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

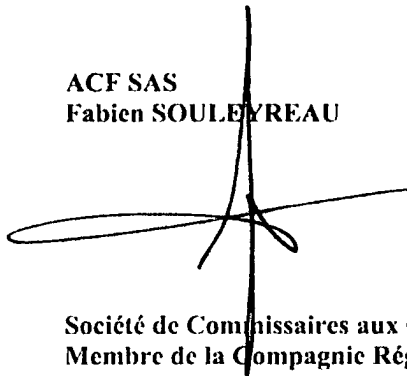
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne :

1,

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**Fait à Saint-Flour
Le 23 février 2019**

**ACF SAS
Fabien SOULEYREAU**



**Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Riom**

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2018 12		Exercice N-1 30/09/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires	175 031	173 207	1 823	1 182	184.35
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles	539 600		539 600	539 600	
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions	186 493	177 005	9 489	3 727	28.20
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	269 098	228 672	40 427	6 881	14.54
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	338 162		338 162	338 162	
	Créances rattachées à des participations	1 262 406		1 262 406	1 217 084	45 321
	Autres titres immobilisés	457		457	457	3.72
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	Total II	2 771 247	578 884	2 192 363	2 156 468	35 895
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements	19 218		19 218	19 177	41
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	1 690 752	139 152	1 551 600	1 522 913	28 687
	Autres créances	372 854		372 854	267 169	105 685
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement	450 000		450 000	414 409	35 591
	Disponibilités	1 471 635		1 471 635	1 334 492	137 143
	Charges constatées d'avance (3)	39 058		39 058	33 437	5 621
	Total III	4 043 517	139 152	3 904 365	3 591 598	312 767
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt et d'échéance (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL	6 814 764	718 036	6 096 729	5 748 066	348 662

QC
Audit Comptabilité Fiscale
26 Avenue du Maréchal VASLON ST-LOUR
Tél 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
350 604 539 RCS Aulnay - APE 0902

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2018 12	Exercice N-1 30/09/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 636 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	636 000	636 000		
	Réserves				
	Réserve légale	63 600	63 600		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	2 701 644	2 418 213	283 430	11.72
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	193 329	283 430	90 102-	31.79-
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	3 594 572	3 401 244	193 329	5.68
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		10 000	10 000-	100.00-
	Total III		10 000	10 000-	100.00-
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 338 795	1 202 128	136 667	11.37
	Dettes fiscales et sociales	876 704	869 525	7 179	0.83
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	16 756	13 485	3 270	24.25
	Total IV	2 211 555	2 085 138	126 417	6.07
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	269 901	251 684	18 217	7.24
	Total V	2 502 157	2 336 823	165 334	7.08
TOTAL GÉNÉRAL		6 096 729	5 748 066	348 662	6.07
		2 502 157	2 336 823		

QCF
 Audit Comptabilité Fiscalité
 Ecart de compensation passif IV
 Commissaire aux comptes
 26 Avenue du Maréchal Leclerc - 15100 ST-FLOUR
 Tel 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
 858 604 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2018 12			Exercice N-1 30/09/2017 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	5 265 179		5 265 179	5 289 697	24 518-	0.46-
Chiffre d'affaires NET	5 265 179		5 265 179	5 289 697	24 518-	0.46-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			2 739	5 769	3 031-	52.53-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			13 656	142 905	129 249-	90.44-
Autres produits			149	77	71	92.45
Total des Produits d'exploitation (I)			5 281 723	5 438 449	156 726-	2.88-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			41-	3 116	3 157-	101.31-
Autres achats et charges externes *			2 455 660	2 304 354	151 306	6.57
Impôts, taxes et versements assimilés			80 649	86 461	5 812-	6.72-
Salaires et traitements			1 875 965	1 893 553	17 588-	0.93-
Charges sociales			703 361	718 271	14 910-	2.08-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			36 394	45 584	9 190-	20.16-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			52 790	51 573	1 217	2.36
Dotations aux provisions						
Autres charges			247	93 606	93 359-	99.74-
Total des Charges d'exploitation (II)			5 205 025	5 196 518	8 507	0.16
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			76 697	241 931	165 233-	68.30-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée						

QCF
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
358 604 536 RCS Auliac - APE 03202

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2018 12	Exercice N-1 30/09/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	157 666	145 025	12 642	8.72
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	336	284	52	18.14
Total V	158 002	145 309	12 693	8.74
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	158 002	145 309	12 693	8.74
3. Résultat courant avant Impôts (I-II+III-IV+V-VI)	234 699	387 240	152 540-	39.39-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	310	3 722	3 413-	91.68-
Produits exceptionnels sur opérations en capital		42	42-	100.00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	10 000		10 000	
Total VII	10 310	3 764	6 546	173.91
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 147	15 000	13 853-	92.35-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 435	876	559	63.76
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	2 582	15 876	13 294-	83.73-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	7 727	12 112-	19 840	163.80
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	49 098	91 697	42 599-	46.46-
Total des produits (I+III+V+VII)	5 450 034	5 587 522	137 487-	2.46-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 256 706	5 304 091	47 386-	0.89-
5. Bénéfice ou perte (Total des produits - Total des charges)	193 329	283 430	90 102-	31.79-

QCF
Audit Comptabilité Fiscale
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes
26 Avenue du Lioran - 65100 ST JEAN
Tel 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
338 604 525 RCS A. J. J. - APE 03202

Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

18 805 20 211

GRUPE LA BREGERE

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait de nature exceptionnelle pouvant avoir un impact significatif sur les comptes annuels ne s'est produit sur l'exercice.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 66 425 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 69 414 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :



ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Description des efforts	Montant
- investissement :	28 403
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	33 229
- recrutement :	7 782
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	69 414

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des Immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	712 432		2 199
Constructions sur sol d'autrui	88 283		
Installations générales agencements aménagements des constructions	98 210		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	251 696		26 204
TOTAL	438 189		26 204
Autres participations	338 162		
Autres titres immobilisés	457		
TOTAL	338 619		
TOTAL GENERAL	1 489 240		28 403



ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			714 631	714 631
Constructions sur sol d'autrui			88 283	88 283
Installations générales agencements aménagements constr.			98 210	98 210
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		8 802	269 098	269 098
TOTAL		8 802	455 592	455 592
Autres participations			338 162	338 162
Autres titres immobilisés			457	457
TOTAL			338 619	338 619
TOTAL GENERAL		8 802	1 508 841	1 508 841

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	172 191	1 016		173 207
Constructions sur sol d'autrui	88 283			88 283
Installations générales agencements aménagements constr.	84 994	3 727		88 721
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	204 389	31 650	7 367	228 672
TOTAL	377 666	35 377	7 367	405 676
TOTAL GENERAL	549 857	36 394	7 367	578 884

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 016				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	3 727				
Matériel de bureau informatique mobilier	31 650				
TOTAL	35 377				
TOTAL GENERAL	36 394				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	10 000		10 000		
TOTAL	10 000		10 000		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	97 212	52 790	10 850		139 152
TOTAL	97 212	52 790	10 850		139 152
TOTAL GENERAL	107 212	52 790	20 850		139 152
Dont dotations et reprises d'exploitation		52 790	10 850		
exceptionnelles			10 000		



ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1 262 406	0	1 262 406
Autres créances clients	1 690 752	1 690 752	
Personnel et comptes rattachés	3 549	3 549	
Impôts sur les bénéfices	120 511	120 511	
Taxe sur la valeur ajoutée	195 486	195 486	
Divers état et autres collectivités publiques	43 425	43 425	
Débiteurs divers	9 883	9 883	
Charges constatées d'avance	39 058	39 058	
TOTAL	3 365 070	2 102 664	1 262 406
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	90 588		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	45 267		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 338 795	1 338 795		
Personnel et comptes rattachés	299 405	299 405		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	220 099	220 099		
Taxe sur la valeur ajoutée	309 524	309 524		
Autres impôts taxes et assimilés	47 677	47 677		
Autres dettes	16 756	16 756		
Produits constatés d'avance	269 901	269 901		
TOTAL	2 502 157	2 502 157		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	289.0909	2 200			2 200

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments			Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	
Rachats de clientèles	539 600			539 600
Total	539 600			539 600

Les valeurs figurant en "autres immobilisations incorporelles" correspondent au prix d'acquisition des clientèles d'expertise comptable et droits de présentation. Leur montant ferait l'objet d'une dépréciation si les avantages économiques futurs que leur détention génère devenaient inférieurs à leur valeur comptable brute.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/10 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés, en cas échéant, ont été dépréciés pour tenir compte de leur valeur inférieure à la valeur brute à la clôture de l'exercice. aucun indice de perte de valeur n'a été décelé.

Audit Comptable Fiscal
Commissaire aux comptes
26 Avenue du Doran - 15100 ST-PIERRE
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
339204325 RCS AJU102 - APE 7320Z

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. Aucun risque n'a été identifié sur les créances.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	39 742
Autres créances	43 425
Total	83 167

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 073 692
Dettes fiscales et sociales	472 157
Autres dettes	10 220
Total	1 556 069

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	39 058
Total	39 058
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	269 901
Total	269 901



ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services aux entreprises et autres entités éco	5 265 179
Total	5 265 179

Répartition par secteur géographique	Montant
France	5 265 179
Total	5 265 179

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Agents de maîtrise et techniciens	44
Total	48

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		18 805
Dont entreprises liées		18 805

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	234 699	48 314
Résultat exceptionnel (hors participation)	7 727	2 164

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 152 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4 152 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 €



ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Une caution a été octroyée à la Banque Tarneaud pour garantir l'emprunt ayant permis le financement de l'immeuble des bureaux de Boulazac, contracté par la SCI La Brégère, filiale à 100%. D'un montant initial de 1 500 000 €, cet emprunt a été soldé en 2018.

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		128 187
Indemnités actualisées de départ en retraite	128 187	
Total (1)		128 187

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
Totalité des salariés	Totalité des échéances	128 187
Engagement total		128 187

Hypothèses de calculs retenues

La méthode utilisée pour le calcul des engagements d'TFC repose sur les hypothèses suivantes :

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- table de mortalité TV88/90
- taux de rotation de 15% constant jusqu'à 40 ans et 2% au delà pour l'ensemble du personnel; 2% constant pour les cadres
- taux d'inflation 2% pour l'ensemble du personnel et 3% pour les cadres
- taux d'actualisation 1,50%
- taux de cotisations sociales : 43,6%
- méthode de calcul : rétrospective prorata temporis



ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		128 187	



Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital dévolu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cartons et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues + de 50 %										
- SPCE	7 700	22 740	100,00	27 000	27 000			24 633	303	
- SCI LA BREGERE	42 686		99,64	206 712	206 712	1 136 481		208 000	74 336	74 071
- SCI CIAUD	305		99,50	104 450	104 450	125 925		98 000	48 689	48 445
- Participations de moins de 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales nos. 10 et 50 %										
- Participations nos. 10 et 50 %										



« GROUPE LA BREGERE »

***SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 636.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : Rue Max Barel – La Brègère
BOULAZAC (Dordogne)***

788 040 921 R.C.S PERIGUEUX
=====

**AFFECTATION DU RESULTAT
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018**

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Aux termes de la quatrième résolution, il est prévu d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 193.328,59 € en totalité au poste “ **Autres réserves** ”.

Conformément à la Loi, nous rappelons qu'aucun dividende n'a été mis en paiement au titre des trois derniers exercices sociaux.

**EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 11 Mars 2019**

QUATRIEME RESOLUTION

AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'Assemblée Générale constatant que l'exercice social clos le 30 Septembre 2018 se solde par un bénéfice de 193.328,59 €, décide d'affecter celui-ci en totalité au compte « **Autres réserves** ».

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé qu'il n'a été distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

Résolution adoptée.



LE PRESIDENT

M. Hervé MARTRECHARD



agorajuris

SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Marie-Laurence BRUS
Avocat associé spécialiste en Droit des Sociétés
Ancien Bâtonnier de l'Ordre
IAE et DESS

Jacques LEFAURE
Avocat associé spécialiste en Droit Social

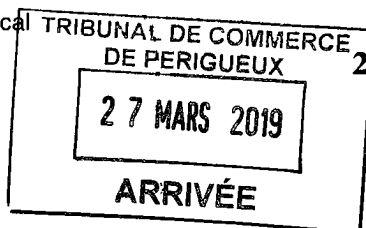
Didier MARSOLLIER
Avocat associé spécialiste en Droit Fiscal
IAE et DJCE

Guillaume POMIER
Avocat associé
DJCE

Sophie SOULIER
Avocat associé

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE**
3 Place Yves Guéna

24009 PERIGUEUX CEDEX



DEPOT DES COMPTES ANNUELS

(à jour Loi du 22 mars 2012)

Greffe de : PERIGUEUX.....

Société : ...SAS GROUPE LA BREGERE.....

Exercice clos le : 30/9/2018.....

Pièces déposées :

- ☒ Comptes annuels,
- ☒ Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
- ☐ Comptes consolidés,
- ☐ Rapport sur la gestion du groupe,
- ☐ Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés,
- ☐ Rapport du conseil de surveillance,
- ☒ Proposition d'affectation du résultat et résolution votée.

Frais :

- ☐ Chèque de 46,35 Euros,
- ☒ Sur le compte du Cabinet Agorajuris.

Fait le 19 Mars 2019

Maître Sophie SOULIER